

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 10 décembre 2015

Publié le 18 décembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Louise BORSATO-MARIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	Mme Lê Chinh AVENA	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Lydie CHAMPION
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
Mme Stéphanie MODDE	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Édouard CAVIN	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
M. François NOWOTNY	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC**Dénomination de voies : éco pôle Valmy et marché de l'agro**

La dénomination des voies est désormais de la compétence du Grand Dijon. Toutefois, les 24 Maires ont accepté le principe que chaque commune fasse ses propositions à l'assemblée communautaire.

Ainsi, pour les voies nouvelles de l'éco-pôle Valmy et du marché de l'Agro, il est proposé au Conseil de poursuivre le mouvement engagé par la Ville de Dijon, à savoir : rendre hommage à des femmes et des humanistes, et préserver la mémoire des lieux.

Plusieurs voies sont à dénommer au sein de l'éco-pôle Valmy (cf. plan) :

1) voie tenant avenue Françoise Giroud et aboutissant vers le sud.

Il est proposé de dénommer cette voie :

Allée Rita Thalmann
1926 - 2013
Historienne et Humaniste

Titulaire d'une agrégation et d'un doctorat, elle s'est spécialisée dans l'étude du nazisme, de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale tout en accordant une place particulière au statut de la femme. Professeure émérite d'histoire et de civilisation germanique à l'université Paris VII-Denis Diderot, Rita Thalmann fut membre du comité d'honneur de la Licra, déléguée ONG (représentante du B'nai B'rith) à l'Unesco, ainsi que fondatrice du Centre d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC) et du Séminaire « Sexe et Race » à l'université Paris-VII, et membre du Comité national de réflexion et de propositions sur la laïcité à l'école.

2) voie tenant avenue Françoise Giroud et aboutissant vers le sud

Il est proposé de dénommer cette voie :

Allée Odette Barthélémy
1909 - 1998
Conservatrice en Chef
de la Bibliothèque Universitaire

Après avoir fréquenté le lycée Marcelle Pardé et l'Université de Dijon, où elle obtint une licence d'histoire et géographie, Odette Barthélémy fut titulaire du poste de bibliothécaire universitaire au 1er octobre 1947.

Elle devint conservatrice en chef de la bibliothèque de l'université de Dijon. Le transfert des ouvrages de l'ancienne faculté de lettres rue Chabot Charny a révélé toute sa compétence.

Elle s'est ensuite vue confier la responsabilité de la construction d'une seconde bibliothèque pour la faculté des Sciences et d'une autre pour l'Ecole de médecine et de pharmacie.

Elle est nommée au grade de Chevalier de la légion d'honneur le 1er Mai 1967.

3) voie tenant avenue Françoise Giroud et aboutissant vers le sud

Il est proposé de dénommer cette voie :

Allée Hugues Picardet
1561 - 1641
Procureur au Parlement de Bourgogne

Avocat des plus distingués, il fut procureur du Parlement de Bourgogne pendant 53 ans.

NB : une rue Hugues PICARDET existait dans le quartier de l'université et a disparu lors des travaux liés au passage du tramway et de l'extension de l'esplanade Érasme.

4) voie tenant avenue Françoise Giroud (côté est) et aboutissant avenue Françoise Giroud (côté ouest)

Il est proposé de dénommer cette voie :

Rue Louise de Chamberet
1853 - 1928
Botaniste dijonnaise

Passionnée de botanique, elle a herborisé dans toute la France et principalement en Bourgogne. Elle a constitué un remarquable herbier qui sert encore de référence pour l'étude de la flore régionale. Elle en a fait don à la "Société Bourguignonne d'Histoire Naturelle et de Préhistoire" en 1920, ainsi que de nombreux livres scientifiques et d'une importante somme d'argent. Cet herbier est maintenant au Jardin des Sciences de Dijon.

5) voie tenant rue Simone de Beauvoir et aboutissant avenue Françoise Giroud

Il est proposé de dénommer cette voie :

Rue Mathilde Mortier
1890 - 1971
Écrivaine et comédienne

Son œuvre fut couronnée par la médaille de l'Académie française et par de nombreux prix littéraires.

6) voie tenant rue Mathilde Mortier et aboutissant au carrefour avec la bretelle reliant la voie Georges Pompidou

Il est proposé de dénommer cette voie :

Rue Victorine de Chastenay
1771 - 1855
Historienne

Auteure de plusieurs ouvrages, elle est surtout connue par ses Mémoires qui couvrent les événements de la Révolution, du Consulat et de l'Empire. Sans être une actrice directe des événements politiques de son époque, elle en a été une très bonne observatrice, témoin de son temps.

7) voie existante

Il est proposé de garder le nom de cette voie, pour son prolongement jusqu'à la rue Mathilde Mortier :

Avenue Françoise Giroud
1916 - 2003
Journaliste, écrivaine et secrétaire d'État

Écrivain, essayiste, chroniqueuse, ce fut aussi une femme d'action, connue comme agent de liaison dans la Résistance pendant la seconde guerre mondiale, puis comme secrétaire d'État à la condition féminine et à la culture.

Investie et passionnée, elle resta très engagée pour la cause des femmes ainsi que le journalisme.

En 1953, elle co-fonda « L'Express » avec Jean-Jacques Servan Schreiber.

Elle a également publié de nombreux ouvrages.

8) voie existante

Il est proposé de garder le nom de cette voie pour son prolongement jusqu'à la rue Mathilde Mortier :

Rue Simone de Beauvoir
1908 - 1986
Philosophe et écrivaine

Philosophe, essayiste, romancière et dramaturge, Simone de Beauvoir a dominé la littérature de son temps. Elle n'a cessé de mener une lutte passionnée pour la libération de la femme, son livre « Le deuxième sexe » constituant une référence du mouvement féministe mondiale.

Ardente avocate de l'existentialisme incarné par son compagnon Jean-Paul Sartre, elle souleva des questionnements pour trouver un sens à la vie dans l'absurdité d'un monde confronté à l'angoisse de la vieillesse et au scandale de la mort.

Une voie est également à dénommer au niveau du marché de l'agro (cf. plan joint) :

9) voie tenant rue de Skopje et aboutissant rue Docteur Stein

Il est proposé de dénommer cette voie :

Rue Bernard Dimey
1931 - 1981
Poète et peintre

Bernard Dimey débuta sa carrière à la radio, puis écrivit dans la revue Esprit.

Il s'installa à Paris à 25 ans sur la Butte Montmartre. Il y rencontra de nombreux artistes qui devinrent pour certains ses amis (Francis Lai, Charles Aznavour, Léo Ferré), et s'attela à l'écriture de poèmes dont beaucoup devinrent des chansons avant de se tourner vers le cinéma.

Il a en effet joué dans "*Tant qu'on a la santé*" de Pierre Etaix et signé plusieurs scénarios, dont "*Le Magot de Josepha*" dans lequel ont tourné ses amis Michel Simon et Anna Magnani.

Un autre aspect de Bernard Dimey rarement évoqué : son talent de dessinateur et de peintre. Il a en effet signé quelques toiles sous le pseudonyme de Zelter pendant quelques années à Troyes. Il ne souhaitait pas non plus que soient publiés ses romans de jeunesse, ouvrages très influencés par les écrits de Jean Giono.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** les dénominations de voies suivantes :
 - allée Rita Thalmann (voie tenant avenue Françoise Giroud et aboutissant vers le sud)
 - allée Odette Barthélémy (voie tenant avenue Françoise Giroud et aboutissant vers le sud)
 - allée Hugues Picardet (voie tenant avenue Françoise Giroud et aboutissant vers le sud)
 - rue Louise de Chamberet (voie tenant avenue Françoise Giroud -côté est- et aboutissant avenue Françoise Giroud -côté ouest-)
 - rue Mathilde Mortier (voie tenant rue Simone de Beauvoir et aboutissant avenue Françoise Giroud)
 - rue Victorine de Chastenay (voie tenant rue Mathilde Mortier et aboutissant au carrefour avec la bretelle reliant la voie Georges Pompidou)
 - avenue Françoise Giroud (voie existante à prolonger jusqu'à la rue Mathilde Mortier)
 - rue Simone de Beauvoir (voie existante à prolonger jusqu'à la rue Mathilde Mortier)
 - rue Bernard Dimey (voie tenant rue de Skopje et aboutissant rue Docteur Stein)
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne exécution de ces décisions.

SCRUTIN : POUR : 74 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 14 PROCURATIONS